



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS DU VENDREDI 19 MARS 2021



Présents : Éducation Nationale : M.M. ARBERET-MALÉZIEUX excusée, BADAoui, BEAUGÉ, BENNOUAS excusée, DORMEGNY excusé, DOUEZ, DRETZEN excusé, GUÉRIN, LAMBALIEU, LAROCHELLE, LEHERICY, MAITRIAS, MARCHAND, MELOT, SACHOT, VAN HOOLANDT excusée, VIOLET, WOLFF.

Éducation nationale, Inspecteur : Mme VAUQUELIN, excusée.

Mairie de Sartrouville : Mme RODRIGUES

Représentants de parents : A.P.I. : Mmes BARALLE, BIDOIS, CARDOSO, FASSIER, ROUSSEL, SIDHOM.

F.C.P.E. : M.SAVRY.

M. GUÉRIN est secrétaire de séance.

Le Directeur M. MELOT remercie chaleureusement Mme ARBERET et M. GUÉRIN (et l'équipe) pour la gestion de l'école en son absence.

1) **CORONAVIRUS**

Point de la situation sur l'école Jean Jaurès.

Jusqu'à la semaine dernière, le COVID ne s'était pas invité à l'école. Une AESH avait été positive à la Toussaint et quelques familles s'étaient isolées avec leur enfant, dont seuls 1 à 2 cas avaient été testés positifs sans avoir de maux particuliers.

Depuis mardi 9 mars, trois personnels de l'école ont été testés positifs et le nombre de cas COVID au sein de l'école a explosé parmi les élèves et les familles. Cela nous a obligé à renforcer les mesures barrière en accueillant à nouveau les élèves avec du gel aux entrées et en les faisant se laver les mains de façon très rigoureuse, et bien aérer les classes et les couloirs.

Cela a occasionné des cas qui ont été considérés comme « cas contact ». Ces dernières semaines ont été particulièrement difficiles avec un nombre important d'enseignants absents et non remplacés, difficiles pour l'équipe enseignante et bien évidemment pour les familles. L'école a accueilli les élèves qui ne pouvaient pas rester chez eux, mais ces élèves restent confinés dans leur classe (avec la porte ouverte sur la classe d'à côté) afin de ne pas être brassés avec d'autres élèves d'autres classes.

Le Conseil d'École demande comme l'année dernière (cela fait un an que nous subissons cette pandémie) la plus grande vigilance aux familles ainsi que la communication de toute information importante en rapport avec l'épidémie de Coronavirus à la direction d'école.

Le gel hydro-alcoolique est fourni par la Mairie et des masques d'appoint par l'Académie de Versailles. La Coopérative scolaire pourra éventuellement acheter quelques boîtes de masques chirurgicaux si besoin.

2) **PPMS anti-intrusion du 24 novembre 2020** : (EXERCICE)

Le PPMS anti-intrusion du 24 novembre a été déclenché à 9h05 par le biais de la petite alarme de poche dont toutes les classes sont équipées.

L'alerte a été déclenchée par le Directeur de l'école, agressé par une femme blonde de 40-45 ans de 1m60 environ en pantalon de jean avec un manteau marron et un sac rouge qui s'est introduite dans l'école avec une matraque télescopique. Elle cherche un maître dans l'école.

Nous remercions la maman volontaire qui a joué ce rôle de l'intrus agressif.

Toutes les classes ont réussi à se cacher dans les temps sauf une qui a dû gérer la fermeture de deux portes.

Heureusement la femme blonde en avait après un autre maître de l'école...qu'elle ne trouvera pas car celui-ci avait réussi à se cacher avec ses élèves.

L'appel (fictif) aux forces de l'ordre a bien eu lieu par deux professeur.e.s, dont l'un a réussi à laisser le message d'alerte attendu.

L'exercice s'est donc bien déroulé et a montré la capacité des enseignants et de leurs élèves à agir rapidement et efficacement à ce type d'alerte.

3) **ACTIVITÉS SPORTIVES ET USEP**

Contrairement à l'année dernière et du fait de l'épidémie de COVID, aucun tournoi ni aucune activité sportive dans le cadre de l'USEP (comme les jeux d'opposition, le hand-ball, le basket-ball) n'ont pu se tenir.

Heureusement les activités rollers ont pu avoir lieu dans les classes et nous remercions chaleureusement les parents qui viennent aider.

4) **SORTIES DEPUIS LE 5 NOVEMBRE**

Toutes les sorties prévues au théâtre ont été annulées et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins, le théâtre de Sartrouville nous a proposé un spectacle **dans** l'école, « un flocon dans ma gorge » de Constance Larrieu qui devrait se dérouler le 12 avril après-midi pour la classe de CP/CE1. Malheureusement, seule une classe pourra y assister car il s'agit d'un projet complet avec interventions en classe et le théâtre n'avait que quelques créneaux pour l'ensemble des écoles de Sartrouville. Nous remercions le théâtre d'avoir pensé à nous.

Aucune sortie n'a pu être prévue dans les circonstances actuelles.

Heureusement, les classes de CP et de CP/CE1 ont assisté à une conférence interactive de la société CICADELLE sur le temps qui passe : « Mois après mois » et le CE2CM2 et les CM2 sur « Le changement climatique global ».

Les classes de CE1 devraient commencer une initiation à la BATUCADA (genre de musique avec des percussions traditionnelles du Brésil) avec M. VALDIR DA CRUZ LIMA en partenariat avec L'Association LA CLEF (Culture, Loisirs Et Formation) de Saint Germain en Laye.

Ces dernières activités auront lieu dans le fond du réfectoire.

Il n'y aura pas de classes de découverte comme nous en avons tous les ans du fait de l'épidémie. En revanche 4 classes devraient participer au mois de juin à ce que l'on appelle des « classes sans cartables ». Il s'agit des classes de CM1 et de CE2CM2 et CE2A sur le thème du Patrimoine médiéval.

Deux sorties en car sont prévues à Provins et au château de Blandy les Tours.

Prévus également : intervention de la députée Mme Yaël Braun Pivet au CE2CM2 sur le rôle de député.

Présentation de programmes découverte sur le Patrimoine par La Compagnie des Guides.

Conférence interactive de la société Cicadelle sur les paysages français (les 2 classes de CE2 et le CE2-CM2), en avril.

5) PISCINE

Le bilan est satisfaisant pour les CM2.

Les CM1 ont eu 5 séances sur les 8 prévues et les CE2 n'ont pas pu commencer leur cycle piscine du fait de l'épidémie. Reprise prévue pour le 29 mars. (Reprise sur la base du volontariat des professeur.e.s)

6) PHOTOGRAPHE

L'équipe est de nouveau très satisfaite du STUDIO LORELLE avec lequel nous travaillons depuis deux ans.

Pour la première fois à l'élémentaire Jean Jaurès, des photos de fratries ont eu lieu avec les frères et sœurs des deux écoles. Cela suppose une organisation importante et mobilise toute une après-midi. Nous ne sommes pas sûrs de le refaire l'année prochaine.

7) BIBLIOTHÈQUE & FESTIVAL DU LIVRE

Nous remercions toutes les familles qui continuent de nous donner des livres en bon état. Notre fonds de bibliothèque ne cesse de s'enrichir.

Cette année encore nous avons participé au Festival du Livre. Les enfants ont pu regarder et feuilleter les livres dans une petite salle dédiée et les commandes se sont faites en ligne.

Le montant des commandes a été de 2863€, ce qui a permis à l'école de bénéficier d'une donation en livres de 572,72€, soit 50,35€ de donation en livres pour les classes participantes. Les livres ont intégré les bibliothèques de classe plutôt que la Bibliothèque de l'école qui n'est pas utilisée actuellement du fait de l'épidémie.

8) RESTOS DU CŒUR

Nous remercions l'ensemble des familles pour les dons offerts au mois de décembre au bénéfice des restos du cœur. Notre action a permis de collecter 360 kg de produits.

Les restos du cœur remercient également chaleureusement l'école et les familles pour ces dons.

9) COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La Coopérative a engrangé 7008€ de dons des familles. Merci à tous pour ces dons.

Dépenses engagées :

La Coopérative de l'école a financé des projets depuis le début de l'année pour 4 430,39 €.

Elle a payé :

- un spectacle au théâtre de Sartrouville pour presque toutes les classes (3 377 €)
- Ces spectacles nous seront remboursés à chaque fois qu'ils sont annulés.
- un abonnement/classe (546 €)
 - divers matériels nécessaires à l'école (vidéoprojecteur et décorations de Noël...) (507,39 €)

Photographe :

Les ventes de photos ont rapporté à l'école **2203€**

(soit 435 € de plus que l'année dernière et 863,50 € de plus qu'il y a deux ans !).

Subvention Mairie :

Nous n'avons pas encore reçu la subvention mairie de l'ordre de 3 322,44 €.

Remboursements :

Nous allons continuer à rembourser les familles pour les classes de Verdun.

Pour l'instant 12 familles ont été remboursées pour une somme de **2290€**.

Les comptes de la Coopérative vont nous permettre de continuer les remboursements.

Pour mémoire, l'école devrait être remboursée par l'association Terre en septembre 2021.

Projets :

Le Conseil de Coopérative du 1^{er} février a décidé :

- 1) De verser le bénéfice des photos sur l'ensemble des classes, ce qui fait 150€/classe.
- 2) De créer une Mallette avec divers objets pour enfants à besoins particuliers (Budget 200€)
- 3) D'investir dans des Bacs de culture avec couvercle
- 4) D'investir dans l'achat de nouveaux postes audio pour 3 classes
- 5) D'avoir un budget (entre 2000€ et 3000€) pour la réalisation d'une fresque sous le préau

10) - CONNEXION INTERNET - SITE ÉCOLE – VNI - TABLETTES

• L'ensemble de l'école a le WIFI et plus aucun collègue ne se plaint de ne pas avoir internet dans sa classe.

• Le site de l'école est mis à jour tous les trimestres. Il comporte les procès verbaux des Conseils d'école ainsi que divers documents sur la vie de l'école. Il diffuse des informations et propose aux familles de voir leurs enfants en activités, en sorties quand il peut disposer de photos et de textes.

- L'école élémentaire Jean Jaurès a déposé 9 projets de VNI ces trois dernières années. Un VNI a été installé en juillet 2020 et nous devrions à nouveau avoir une installation d'un VNI cette année, ce qui portera à trois le nombre de VNI au sein de l'école (15 classes). En réunion avec la mairie les directeurs d'école ont demandé une accélération des installations de VNI et de tablettes également.

• L'ensemble des tablettes (13) est de plus en plus utilisé par les classes.

11) - Travaux demandés au précédent Conseil d'École : RAPPEL

TRAVAUX CONSIDÉRÉS COMME URGENTS

• Du fait de l'actualité et du plan VIGIPIRATE URGENCE ATTENTAT en cours, l'équipe pédagogique met en première urgence :

a) - l'occultation des grilles de l'école.

-> **demande non retenue au BP 2021, représentée au budget 2022**

-> Les parents d'élèves insistent sur cette demande (redemandée en réunion avec la mairie en janvier 2021 pour trouver une solution moins onéreuse mais qui puisse être mise en place rapidement)

b) - Éclairage sur le portail d'entrée, car visibilité très réduite quand il fait nuit.

Demandé par l'équipe enseignante et les parents.

-> Toutes les lampes du préau ont été vérifiées et changées si elles étaient usées.

-> L'éclairage au-dessus des toilettes a été remis en service (les lignes électriques n'avaient pas été raccordées quand les toilettes ont été refaites). Un spot automatique a été installé mais il doit être reconfiguré pour être plus sensible.

-> L'ampoule usagée a été changée sur le grand lampadaire de l'entrée de l'école.

c) Le plafond de la classe 210 a des fuites, l'eau coule en classe dès qu'il pleut.

Les parents et l'équipe enseignante demandent une réparation urgente.

-> Intervention réalisée le mercredi 10 mars 2021 pour colmater les fuites de façon provisoire.

-> Budget de 160k€ pour la réfection de la toiture, acté mais gelé pour l'instant du fait des événements du COVID qui ont demandé des frais supplémentaires à la commune.

-> Les parents d'élèves demandent une date précise de la réalisation des travaux, étant donné que cela a été mis au budget...

d) Demande d'insonorisation et/ou d'extension du préau actuel (étude à faire).

Le bruit qui règne sous le préau est insupportable. La santé des enfants est donc en jeu.

Il pourrait être intéressant de doubler la surface du préau en créant un nouveau préau sur le terrain situé derrière la cour. D'autant que le nombre d'élèves est en constante augmentation, ce qui accentue les risques.

-> **demande non retenue au BP 2021, représentée au budget 2022**

Rappel des travaux demandés depuis juin 2019 :

a) Stores occultants :

7 classes ont été équipées (d'une moitié des fenêtres de classe) en avril 2019.

L'équipe pédagogique souhaite que l'ensemble des classes soient équipées dans les années à venir (à programmer sur 3 années ?) pour occulter totalement la lumière.

-> *Refus de la mairie pour équiper le reste des classes d'un volet roulant.*

Demande du Conseil d'École que le projet soit maintenu comme promis en avril 2019.

Demande soutenue par les associations de parents.

-> **Demande non retenue au BP 2021, représentée au budget 2022.**

-> **Priorité aux classes avec tableau numérique.**

b) Réfection des couloirs et des cages d'escalier

-> **Besoin complètement partagé par la mairie.**

-> **Remplacement des huisseries au préalable, représentée au budget 2021 et peintures au budget 2022.**

c) Il faudrait installer également un **distributeur de savon au deuxième étage** au-dessus du lavabo.

-> **Fait.**

d) L'ensemble des classes souhaite **une poubelle qui ferme** du fait du protocole sanitaire.

-> **La ville n a pas le budget pour commander des poubelles à pédales pour l'ensemble des classes. La direction de l'école devra les commander sur le budget de l'école.**

TRAVAUX CONSIDÉRÉS COMME MOINS URGENTS

a) Installation de paniers de mini-basket dans la cour n°2

Il faut que la Direction rencontre le service ACSA pour étudier la faisabilité du projet et les règles de sécurité.

-> *Présenté au BP 2021, mais pas acté*

-> *Discussion sur des panneaux de basket accrochables proposés par la mairie. En attente du nom de l'école qui les utiliserait. L'équipe pédagogique souhaite un traçage au sol et de vrais paniers de basket entre les deux terrains de hand-ball.*

b) Les lignes devaient être retracées pendant les vacances d'été : cela n'a pas été fait.

Cela devait être fait aux vacances de printemps : toujours pas fait.

-> *Une planification devrait être faite à partir du 29 juin. Demande réitérée.*

-> **Indiqué comme fait sur le rapport au représentant mairie.**

Or cela n'a pas été fait. Seuls les numéros au sol ont été réalisés.

c) De nouveaux bacs qui se ferment pour le jardinage.

Demande renouvelée. 15 bacs pour 800€, la mairie devait participer à hauteur de 50%.

Il est soulevé le problème des rotofils qui endommagent les pots et les plantations qui peuvent être faites. Les parents d'élèves s'associent à cette demande.

-> **Refusé**

-> La Coopérative de l'école a prévu d'acheter des bacs.

d) Local à vélo et lieu de stockage de matériel de sport.

Création d'un lieu de stockage de matériel de sport.

Ce local pourrait être groupé avec un local à vélo. (activité vélo au programme des cm2)

-> **Une installation a été faite à l'extérieur de l'école**

-> L'équipe pédagogique préférerait une installation à l'intérieur de l'école comme celle de l'école élémentaire Langevin.

e) Gros mobilier :

Demande de renouvellement de classe pour la classe de Mme DOUEZ

f) Rappel des demandes des Conseils d'enfants de l'année 2019-2020 :

- Une sonnerie électrique -> **BP 2019 : refusé ; BP 2020 : refusé**
- Des paniers de basket -> **BP 2019 : refusé ; BP 2020 : refusé**

Petits travaux de réparation :

Ils sont très rapidement effectués dès qu'ils sont demandés via le logiciel Neeria.

Merci aux différents services de la mairie !

16) CARNAVAL DU 19 MARS

Il s'est bien passé. Comme 3 classes manquaient, les classes qui le souhaitent le referont vendredi 26 mars.

17) QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES (dont la réponse n'est pas ci-dessus) :

API (et FCPE) :

Questions organisation de l'école

- La mise en place de PAP pour les enfants en difficulté : Quels sont les délais de mise en place ? Quelles solutions sont ou seront mises en place pour ces enfants en difficultés ?

La mise en place d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) répond à une procédure spécifique. Il peut être mis en place à tout moment de la scolarité. Ce Plan existe depuis 2016. Si on constate des difficultés scolaires durables avec un élève, l'équipe pédagogique ou les parents remplissent une Annexe 2 qui est la demande de mise en place du PAP. Suite à cette demande, une Annexe 3 qui répertorie les difficultés rencontrées est remplie par l'enseignant de la classe. Les deux annexes sont transmises au médecin scolaire qui recevra la famille et l'enfant et remplira l'Annexe 4 qui

déterminera si un PAP est nécessaire. Les délais peuvent être de l'ordre de quelques semaines à un mois dès que la procédure est lancée. Ce qui est mis en place suit ensuite l'élève tout au long de sa scolarité et appuiera sur des points comme le placement de l'élève dans la classe – pour bien voir le tableau par exemple, la mise en place d'un tutorat, des consignes allégées, être près de son professeur.e pour bien entendre etc ...

- Une visite du collège pour les CM2 pourrait-elle être organisée malgré la situation ?

Si la situation reste la même que l'année dernière, la visite sera virtuelle par le biais d'une vidéo réalisée par les élèves du collège. C'est ce qui avait été proposé l'année dernière et cela avait été apprécié par les familles. Bien évidemment, nous ne connaissons pas ce qui se passera au mois de juin et c'est le Collège qui nous dira ce qui est possible.

- Suite à une remontée de nombreux vols dans les poches des manteaux suspendus devant les classes, Vol de billes dans les poches des manteaux accrochés sous le préau. Vol de billes à l'arrachée dans les mains des enfants dans la cour.

Effectivement, notamment sur les petites classes, il y a et aurait des vols dans les poches des manteaux ou même en classe ou dans la cour. Cela est nouveau sur l'école à notre connaissance. L'ensemble de l'équipe est mobilisée sur ce sujet et des leçons de rappel sur ce qui est bien et pas bien sera fait auprès des élèves et notamment des plus jeunes et au besoin le directeur interviendra auprès des élèves qui n'entendrait pas ces règles de morale élémentaire.

- Comment les enfants se sont adaptés au protocole sanitaire ? Auriez-vous des chiffres à communiquer sur le nombre de cas COVID parmi les élèves et les enseignants ? Tous les temps de "sport" arrivent-ils à être maintenus avec l'obligation de pratiquer uniquement en extérieur ?

Les élèves se sont plutôt bien adaptés au protocole sanitaire comme à tous les protocoles qui ont déjà eu lieu, mais l'ensemble de l'équipe pédagogique constate un certain laisser-aller depuis quelques temps. Nous devons effectivement rappeler à l'ordre beaucoup d'enfants sur le port du masque et bien le disposer sur le nez.

Nous avons d'autre part des enfants qui n'ont pas toujours de masques de secours en cas de masque dont les attaches sont cassées. Heureusement nous avons un stock de masques en tissu à disposition. En revanche les masques en papier chirurgicaux vont nous manquer et nous allons devoir en acheter avec la coopérative car l'académie ne fournit plus que des masques en tissu, or les masques chirurgicaux sont bien plus pratiques pour l'équipe.

Les enseignants s'adaptent aux consignes du protocole sanitaire et les élèves font leur temps de sport, mais uniquement en extérieur et uniquement par groupe classe.

- Comment faire respecter le port du masque par les parents qui viennent chercher leurs enfants ? Le soir en particulier

Il ne faut pas hésiter à dire aux personnes qui ne portent pas de masque, d'en porter un, notamment pendant les regroupements. Le directeur comme les enseignants ne manquent pas de le rappeler si besoin aux adultes comme aux enfants. Il en va de la santé de tous.

- Sauriez-vous m'indiquer le nombre de bulletins de notes ou d'appréciations que nous recevons lors de l'année scolaire ? L'année est découpée en semestre ou en trimestre.

Chaque enseignant définit en début d'année le nombre de livrets (LSU) qu'il rendra aux familles. Dans l'école les CP distribuent en général un Livret par trimestre et les autres niveaux de classe distribuent deux livrets dans l'année. Les CP (sauf le CPB) ont donc un livret trimestriel (tous les trois mois) et les autres niveaux ont un livret semestriel (tous les 5 mois). Les dates de remise des livrets peuvent varier d'une classe à l'autre car chaque professeur.e détermine ses dates de remise des livrets (cela peut être mi-janvier par exemple).

- Il n'y aurait pas de porte-manteaux dans la cour n°2, serait-il possible d'y remédier afin que les enfants ne posent pas leurs manteaux par terre?

Dans la cour 2, le problème des porte-manteaux a déjà été évoqué. Le mieux est que les élèves déposent leur manteau sur les rebords des fenêtres ou les laissent dans la cantine, car il n'y a aucun endroit où installer des porte-manteaux. En effet ceux-ci doivent être disposés à l'intérieur d'une structure pour protéger de la pluie, comme sous le préau, dans lequel nous avons beaucoup de porte-manteaux.

- Pourquoi les enfants restent-ils dehors pour le goûter quand ils vont à l'étude ? Surtout quand il fait froid ou qu'il pleut ...

En temps normal, dès qu'il fait froid, la cantine est ouverte et les enfants peuvent y goûter sur les tables de l'IFAC et pas sur celles de la cantine. Sauf qu'en ces temps de pandémie, les enfants doivent goûter en groupe classe et ne peuvent être brassés, c'est pour cela que nous n'avons ouvert qu'une seule fois la cantine.

Après discussion avec le responsable de la cantine, nous pourrions dorénavant y accueillir les élèves en cas de forte pluie et de grand froid, à condition, comme l'IFAC, de nettoyer les tables de cantine après usage. Merci pour cette question qui a permis de trouver un accord.

- Est-ce que les CE1 auront piscine si la situation Covid le permet? question pour la double classe CP/CE1

Bien évidemment, si la situation le permet, les élèves de CE1 auront piscine.

Pour l'instant, nous ne connaissons pas l'organisation retenue pour le CP/CE1, mais une demande a été faite à nouveau au responsable pédagogique qui organise les plannings.

- La Fête de l'école avec mesures barrières peut-elle être envisagée ?

Non, la fête de l'école n'aura pas lieu dans les conditions actuelles, sauf si un protocole sanitaire assoupli nous le permet et si l'inspection départementale et la mairie l'autorisent.

- L'ouverture de classe obtenue en octobre va-t-elle rester ouverte à la rentrée prochaine ?

Une ouverture de classe a été actée en janvier mais cette ouverture reste suspendue aux effectifs à venir... Or, alors que nous étions 367 en octobre, nous sommes 356 à ce jour et il y a des déménagements qui sont prévus à nouveau. Les effectifs annoncés (inscriptions CP à 80) sont aussi plus bas (plutôt 76 CP) avec des dérogations qui ne pourront pas être refusées (au moins 4). Il y a peu de chance de garder cette ouverture en mai/juin où les nouvelles prévisions seront communiquées. Tout dépend du nombre de nouveaux emménagements...et d'inscriptions à venir.

Questions concernant la cantine et temps méridien

- J'aimerais connaître la réalité de la mise en place des nouvelles mesures (celles instaurées à partir du 8 février). La distanciation est-elle respectée entre les élèves ?

Ce protocole sanitaire d'accueil des enfants sur le temps méridien répond à la nécessité d'adaptation des conditions d'accueil des enfants et des conditions de travail des personnels municipaux et de l'Education Nationale, aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires. Voir avec la mairie pour en prendre connaissance.

Les élèves d'une même classe déjeunent-ils tous ensemble ?

Oui et toujours avec les mêmes camarades de la classe.

N'y a-t-il pas des tables pour lesquelles différentes classes sont mélangées ?

Non.

Qui s'assure du respect du protocole ?

Les surveillants du temps méridien.

Quel est le pourcentage d'enfants déjeunant à la cantine ? (avant et après le 8).

60% avant le 8, 50% après le 8 et 40% depuis le 15.

En cas de détérioration de la situation COVID, pourquoi ne pas envisager que les enfants mangent en classe (repas fourni par les familles ou la cantine) au lieu de demander le retrait de la cantine ce qui n'est logistiquement pas toujours possible ?

Cette mesure avait été envisagée en début d'année scolaire par la mairie, mais abandonnée (je suppose par manque de personnel).

-> Mairie : Il y a trois raisons qui compliquent le déjeuner en classe :

1) le respect de la chaîne du froid, 2) le souci de l'encadrement et 3) la désinfection.

- Selon mes filles il n'y aurait pas de gel mis à disposition à la cantine du moins le distributeur serait vide.

Les distributeurs sont régulièrement réapprovisionnés par le personnel de cantine, et les toilettes sont ouvertes (sauf quand la femme de ménage nettoie les lieux) donc accessibles aux enfants pour un lavage fréquent des mains.

Les personnes les surveillant ne portent pas leur masque correctement

Cela s'est peut-être produit mais le rappel leur a été fait ou leur est fait régulièrement ainsi qu'aux enfants.

- Compte tenu du contexte sanitaire, sera-t-il encore possible de récupérer son enfant à 12h après les vacances scolaires de février?

Voir avec la mairie qui a mis cela en place en accord avec le directeur de l'école.

-> Cela ne devrait pas changer.

- Serait-il envisageable de prévoir que les sauces des plats soient servies à part ?

Les sauces sont mises à côté des féculents donc sur le côté de l'assiette. P. S.: une assiette ou deux est peut-être passée à la trappe.

- Est-il possible d'augmenter le nombre de plats végétariens ?

-> Selon les recommandations du GENRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), il faut 1 plat végétarien par semaine et ELIOR respecte la réglementation.

Questions pour la mairie

- La mairie va-t-elle masquer les grilles afin que, dans le respect du plan Vigipirate, les enfants ne soient plus aussi visibles ? **-> La demande est non retenue lors du BP 2021 et sera représentée au BP 2022. Deux autres écoles ont été occultées et la demande datait de 2018.**
-
- Pourquoi la mairie n'accepte pas de faire comme beaucoup d'autres mairies des factures séparées pour les parents d'enfant séparés ? **-> Il faut signaler la situation au service scolaire qui transmettra à l'espace paiement.**

- Concernant le parking en terre, serait-ce possible de le goudronner et marquer les places au sol afin que les parents ne se garent pas n'importe comment? **-> Le parking n'appartient pas à la ville. Les travaux en conséquence ne peuvent pas être réalisés.**
- Quant aux parents qui se garent sur le parking de la piscine et qui perturbent la circulation le matin, pouvez-vous intervenir afin que ceux qui se garent sur le parking en terre ne mettent pas 25min à en sortir ?! Pouvez-vous au moins leur rappeler que les automobilistes qui sortent d'un parking ne sont pas prioritaires ? **-> La police municipale est intervenue plusieurs fois et continuera de venir. Trois passages piétons ont été rajoutés.**
- Sécurité aux abords des écoles : passages piétons pas assez visibles devant la maternelle et au niveau de la rue des Murges angle Tobrouk, presque accidents presque quotidiens et voitures de plus en plus volumineuses et conducteurs trop rapides au volant

Rues quartier La Plaine mal éclairées et très dangereuses

-> Demande de dos d'âne pour ralentir la circulation.

- Besoin d'un vrai programme de rénovation des couloirs et autres points sur Jean Jaurès liés à la hausse du nombre d'élèves. **-> Voir réponse plus-haut.**
- Sartrouville attire de plus en plus de familles et de jeunes actifs, beaucoup de logements en construction et de terrains divisés. Quid de l'augmentation de la population et des admissions scolaires sur les 5 prochaines années ? Quels projets pour les écoles saturées comme Jean Jaurès ? **-> En fonction des effectifs c'est le DASEN qui décide des ouvertures de classe et la Mairie fournit le matériel.**
- Pourquoi les PAI mettent-ils plusieurs mois à être validés ? (Enfant allergique sévère donc panier-repas cantine, PAI déposé en juillet !!! mais document validé reçu en février, et cela a lieu tous les ans)

Les PAI ne concernent pas la Mairie. Il faut déposer son dossier au CMS (Centre Médico Scolaire) au mois de juin, de façon à ce qu'il soit validé pour la rentrée de septembre. Si un PAI n'est pas validé dans les temps c'est qu'il manque peut-être des pièces. Le médecin scolaire qui a un grand secteur à traiter (plus de mille élèves) fait au mieux et au plus vite.

En cas de trop grand délai d'attente, il ne faut pas hésiter à téléphoner au CMS pour savoir où en est la validation. CMS (Mme VEYS secrétariat) : 01 39 13 62 91.

- Le bâtiment et les classes n'ont visiblement pas subi de travaux de rénovations depuis très longtemps, une rénovation de l'école est-elle prévue à court ou à moyen terme ? -> **Remplacement des huisseries représenté au BP 2022 et réflexion sur des locaux périscolaires en cours.**
- Pour cause de covid, notre enfant ne va plus à l'étude et ce pour minimiser les brassages. Est-ce que nous pouvons demander l'annulation des frais de l'étude ?

Le responsable de l'Étude est le directeur, M. MELOT. Depuis le confinement en novembre, il tente de faire attention et de changer, même sans demande des familles, les forfaits quand les enfants ne restent plus sur les mêmes temps. Il suffit sinon de lui écrire un mot dans le cahier de liaison ou par mail à l'école pour que le changement de forfait soit fait le mois suivant ou pour que le remboursement d'un forfait changé mais non transmis soit effectué par le service paiement. C'est le responsable des études qui s'occupe de cela, pas la mairie.

- Mon enfant est hyperactif y a-t-il une aide personnalisée pour le temps méridien comme dans le 95 ? Et si oui quelles sont les démarches ? -> **La notification PDPH peut permettre de bénéficier d'une AESH sur le temps méridien. Il faut contacter la direction de l'éducation pour mettre cela en place.**

Commentaires divers

Je souhaite surtout remercier les enseignants et le personnel qui travaillent à l'école. Ils s'adaptent comme ils peuvent en apportant toujours un travail et des échanges de qualités. Ma fille est ravie d'aller à l'école et n'est pas angoissée malgré le contexte. MERCI

Bonne initiative pour la sortie à 12h au lieu de 11h30 pour les télétravailleurs

FCPE :

- Mêmes questions que l'API + Savez-vous si la campagne de tests salivaires concernera l'école Jean Jaurès. Et si oui, savez-vous quand est-ce qu'elle va se passer ?

L'école Jean Jaurès n'a pas été retenue dans la première campagne de tests salivaires.

Mais depuis hier soir et le nombre de cas qui a augmenté en flèche, nous allons faire partie de la deuxième campagne de tests salivaires. Toute l'école sera testée ainsi que les GS de la maternelle Jean Jaurès. Un formulaire à remplir sera adressé aux familles qui devront également fournir une photocopie de leur carte vitale. Les tests auront lieu le lundi 29 mars et le mardi 30 mars dans la matinée. Nous aurons 5 à 6 médiateurs LAC. Les tests seront faits en salle de bibliothèque et salle informatique (si cela convient) (3 + 3) et après les tests un agent d'entretien de la mairie passera pour nettoyer. Tous les collègues pourront se faire tester, mais la CPAM retirera 1€ pour les personnels testés.

*Compte-rendu, relu par
MME RODRIGUES
Représentant la Mairie,
MME BIDOIS (API) et M. SAVRY (FCPE)
Représentants les fédérations de parents d'élèves
et l'Équipe Pédagogique de l'École.*

Vendredi 19 mars 2021,

Le secrétaire de séance
M. GUÉRIN

Le Directeur de l'École Jean Jaurès

M. MELOT Eric

